

Fiche d'information sur les contrats d'achat d'électricité (PPA) dans le domaine de l'énergie solaire

Janvier 2026

Qu'est-ce qu'un PPA (solaire) ?

Un «*Power Purchase Agreement*», en anglais, est un contrat d'achat d'électricité entre (au moins) deux parties, à savoir le fournisseur (producteur d'électricité ou négociant) et le client (client final ou négociant). Un PPA solaire est donc un accord/contrat de vente d'électricité solaire.

Types de PPA

- **PPA sur site** : contrat de fourniture de courant à partir d'une installation située sur le toit, la façade ou le terrain du client, également appelée « contracting ». L'installation appartient à un contractant qui conclut un contrat avec le propriétaire du bien immobilier.
- **PPA hors site** : via un distributeur ou l'affectation à un groupe-bilan : contrat de vente et d'achat bilatéral entre le vendeur et l'acheteur, le flux d'énergie étant traité via des transactions au sein ou entre les groupes-bilan.
- **PPA synthétique/virtuel/financier** sans livraison physique d'électricité, purement financier. Dans ce cas, un flux de paiement est conclu en fonction d'un prix de l'électricité défini en externe (prix spot à la bourse EPEX, prix de référence du marché de l'Office fédéral de l'énergie OFEN, etc.).

En raison de la libéralisation partielle du marché, les PPA hors site ou synthétiques restent rares pour les clients privés en Suisse.

Que faut-il prendre en considération ?

- Les PPA sont d'intérêt public, car les installations de production d'énergie nécessitent des contrats à long terme pour sécuriser les investissements et minimiser le risque lié à la volatilité des prix de l'électricité. L'UE (Union Européenne) recommande par exemple des PPA à long terme dans le cadre de l'évolution du marché de l'électricité. Une subvention directe de l'État pour les PPA n'est cependant pas courante.
- Les clients finaux ont besoin d'électricité selon leurs besoins de consommation, tandis que les fournisseurs souhaitent livrer l'électricité telle qu'elle est produite (une installation photovoltaïque produire uniquement selon l'ensoleillement). Des négociants ou intermédiaires sont donc utilisés pour combler cet écart. Les installations PV associées à des systèmes de stockage sont avantagées.
- Les paramètres pertinents d'un contrat PPA sont le prix, la durée du contrat et la prise en charge des risques (par exemple, qui supporte le risque lié à la production d'électricité variable en fonction des conditions météorologiques ou en cas de perte de production). Cela se traduit souvent par des contrats complexes.
- L'engagement contractuel est généralement conclu pour une durée de 5 à 15 ans, les durées plus longues étant surtout observées dans des contrats de sous-traitance, de type *Contracting*.
- Le prix de l'électricité dans le cadre d'un PPA dépend fortement de l'évolution estimée des prix sur la durée du contrat.
- Les certificats d'origine peuvent être intégrés dans un PPA si nécessaire.

Quand les PPA sont-ils pertinents ?

- Grandes installations photovoltaïques (à partir d'environ 500 kWc dans le cadre d'un regroupement, > 10 MWc en tant qu'installation individuelle)
- En collaboration avec des partenaires (négociants en électricité, fournisseurs de stockage)
- Installations photovoltaïques, idéalement combinées avec, par exemple, des éoliennes, des installations de biomasse ou des batteries de stockage.

Avantages

- Sécurisation et planification à long terme pour le fournisseur et le client -> réduction de la volatilité des prix de l'électricité
- Dans le cas d'un PPA solaire : contribution à la transition énergétique
- Couverture des besoins en électricité renouvelable locale (par exemple, objectifs du Climate Group RE100)
- Livraison physique d'électricité au lieu de certificats d'origine, qui sont parfois critiqués pour leur caractère « greenwashing » (par exemple, des certificats d'origine « bon marché » provenant par exemple de centrales hydroélectriques nordiques)

Inconvénients

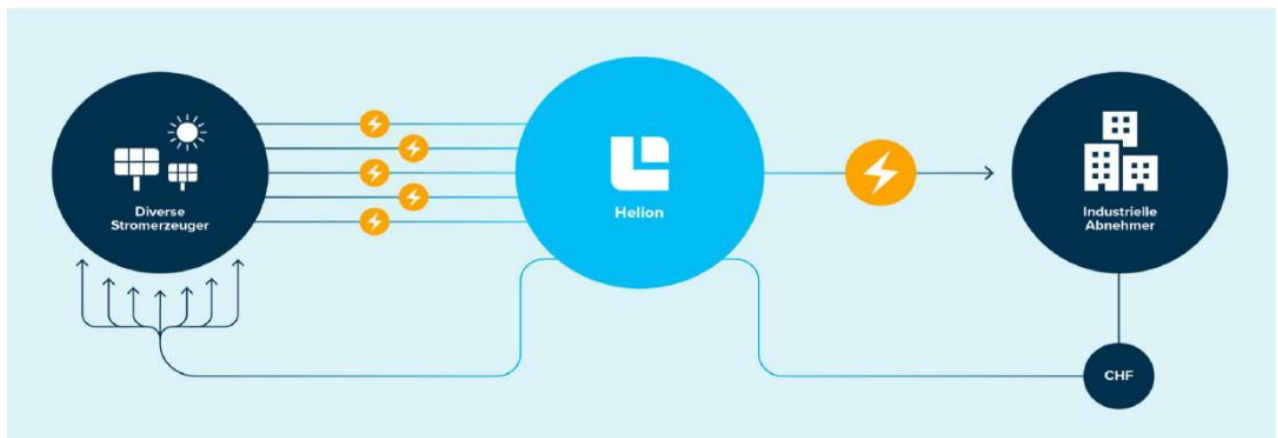
- Convient uniquement aux grandes installations
- Mise en commun nécessaire pour que les « petites » installations (> 500 kWc) puissent également bénéficier des PPA
- La valeur de l'électricité solaire diminue, car plus le temps passe, plus le courant est produit à des moments où l'électricité est déjà abondante (par exemple à midi)

Exemples

Des PPA sont déjà conclus à l'échelle internationale avec de grands consommateurs (Amazon, Google, etc.). Quelques exemples de PPA en Suisse :

- Denner achète la production de l'installation photovoltaïque de 2,2 MW de Mutsee à Axpo
- Denner achète la production de l'installation agri-photovoltaïque de 235 kW située au-dessus d'un verger de Romande Energie
- EKZ et les remontées mécaniques de Klosters-Madrisa achètent la production de l'installation alpine de 11 MW Madrisa Solar de Repower, la commune de Klosters et d'EKZ (achèvement prévu en 2026).
- Les CFF achètent la production de l'installation alpine de 8 MW Nalps Solar dans la commune de Tujetsch auprès d'Axpo
- Les services industriels de Winterthur achètent la production de l'installation photovoltaïque alpine Sedrun Solar de 19 MW à energia alpina et Aventron

À l'origine, les PPA concernaient généralement de grandes installations de production, telles que des parcs éoliens ou solaires. Cependant, il est également possible de conclure des PPA pour des installations (de petite taille) agrégées, comme c'est le cas par exemple dans le cadre du PPA Helion Solar.



Modèle PPA Helion, <https://www.helion.ch/de/gewerbeobjekte/energieloesungen/solar-ppa/>

Une autre forme de PPA sur site sont les regroupements pour la consommation propre (RCP) ou les communautés électriques locales (CEL), qui achètent le courant à un contractant et le revendent via RCP/CEL aux propriétaires ou locataires, constituent également une forme de PPA sur site. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.lokalerstrom.ch

Prestataires de services PPA en Suisse

Energie Pool Schweiz (<https://energie-pool.ch>)

Helion (<https://www.helion.ch>)

Grands fournisseurs d'énergie (Axpo, Alpiq, BKW, etc.)

Pexapark (conseiller, <https://pexapark.com>)

Cette liste n'est pas exhaustive !